

Bulletin d'inscription AIPR–2023

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Décliner la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Décrire le déroulement d'un chantier et les règles d'intervention à proximité des réseaux.
- Mettre en œuvre les connaissances acquises lors du passage de l'examen AIPR.
- Public visé : Toute personne impliquée dans la conception de projet de travaux, l'encadrement ou l'exécution de travaux.

PROGRAMME :

- Les principes fondamentaux (cadre juridique, termes utilisés, intervenants),
- Le projet de chantiers (déclaration de projet de travaux DT, clauses dans les marchés et DCE, clauses techniques et financières),
- Avant l'exécution des chantiers (déclaration d'intention de commencement de travaux DICT),
- Au cours de l'exécution des chantiers (déroulement, arrêt du chantier, endommagement des réseaux, comportement en cas d'urgence, travaux sans tranchées),
- L'examen AIPR - QCM



DATES DE FORMATION :

- 20 février 17 avril 30 juin 4 août 9 octobre 4 décembre

Coût : 192 euros HT - 230,40 euros TTC (prise en charge par CONSTRUCTYS (salariés) et FAFCEA (TNS) nous consulter).

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de SIRET : NAFA :

Portable : Email :

PARTICIPANTS :

Nom Prénom	N° de sécurité sociale	Date de naissance	Statut: Chef d'Entreprise, Gérant-salarié, Salarié, Conjoint

Cachet de l'entreprise et signature

Date :

À VOTRE ÉCOUTE :

Audrey SIGNORELLI – Conseillère formation
formation@capeb10.fr 03 25 76 27 80



BULLETIN À RETOURNER À LA CAPEB DE L'AUBE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE DE 230,40€ TTC À L'ORDRE DE C'DEFI.

